

Bio-UV développe et exporte sa lumière qui désinfecte

il y a 3 heures 0 NICOLAS ZARROUK



Sous l'oeil de son président Benoît Gillmann, l'entreprise Bio-UV conçoit et assemble ses produits dans ses 4500 m2 de locaux, à Lunel.

DR

Lunel - La firme est leader du traitement des eaux par ultraviolets.

Depuis sa maison mère héraultaise, l'entreprise Bio-UV règne sur le marché européen du traitement des eaux par ultraviolets. Une technique développée depuis les années 2000 par son directeur Benoît Gillmann comme une alternative à l'utilisation du chlore dans les piscines privées et qui permet l'élimination des bactéries sans que n'apparaissent dans l'eau les chloramines responsables d'allergies et d'irritations.

Quinze ans plus tard, la firme lunelloise équipe la quasi-totalité des bassins publics collectifs de la région et propose ses produits à destination des particuliers et des spas dans le monde entier, notamment grâce à sa filiale américaine Delta-UV.

L'avenir passe par Bio-Sea

Des produits entièrement conçus et assemblés entre les murs des 4500 m2 de locaux installés à Lunel, et dont l'usage s'applique maintenant à de nouveaux marchés. «*Nous avons récemment adapté notre technique pour traiter les eaux usées des stations d'épuration, des usines ou de l'industrie pharmaceutique. Mais nous proposons aussi des solutions pour potabiliser l'eau dans les pays sous développés ainsi qu'une gamme spécialisée pour l'aquaculture*», explique Patricia Levraut, directeur marketing. De quoi permettre à l'entreprise de réaliser un chiffre d'affaires annuel de 11,2 millions d'euros en 2014 - dont 60% à l'export - et d'espérer flirter avec les 13 millions à la fin de l'exercice 2015, notamment grâce à la dernière innovation de la firme.

Depuis 2001, Bio-UV travaille sur un système de traitement des eaux de ballast baptisé Bio-Sea. Désormais opérationnel, il permet d'éradiquer les espèces invasives transportées de port en port, véhiculant maladies et déséquilibres écologiques.

Un secteur de niche ? Pas vraiment, puisqu'une convention qui devrait prochainement entrer en vigueur obligera toutes les embarcations marchandes à s'équiper. Soit un marché mondial de 15 milliards d'euros dont Bio-UV compte bien prendre sa part.

Bio-UV, 245 rue de la ZAC de la Petite-Camargue, 34403 Lunel. 04 99 13 39 11.
www.bio-uv.com.

LE CHIFFRE 70 000

C'est le nombre de bateaux qui devra in fine acquérir un système de traitement des eaux de ballast comme Bio Sea, la solution de Bio UV. Installée directement sur l'embarcation, elle filtre les rejets grâce au système des ultraviolets. Coût de l'opération : entre 200 000 Euros et 300 000 Euros.

PRODUCTION

Travail d'orfèvre

Depuis Lunel où elle s'est installée pour des raisons «pratiques et économiques», Bio UV assume ses choix stratégiques. Notamment celui de tout produire dans son usine de Lunel. «C'est un gage de qualité. Notre bureau d'étude est directement implanté ici et ce sont nos soudeurs, des orfèvres, qui réalisent les produits... C'est un gros argument de vente !»

[Midi Eco Sète](#) [Midi Eco Montpellier](#) il y a 3 heures 0

Article précédent